

UQAM

Département de science
politique



Guide du programme de maîtrise en science politique (3797 et 1691)

2017-2018



Table des matières

- I. Informations générales3**
 - Gestion du programme.....3
 - Objectif et durée des études4
 - Conditions d'admission5
- 2. Structure du programme6**
 - Les trois profils en un coup d'œil6
 - Liste des cours7
 - Concentration de 2^e cycle en études féministes 8
 - POL8812 Stage de travail et de formation 10
 - POL8821 Atelier I, POL8831 Atelier II 10
 - Reconnaissance d'acquis..... 11
 - Accès aux descriptifs, aux plans de cours et aux archives des horaires 11
- 3. Profil avec mémoire.....12**
 - Informations générales et cheminement 12
 - POL8801 Séminaire de lectures dirigées 14
 - POL8901 Projet de mémoire 15
 - Mémoire de recherche..... 16
 - Critères d'évaluation des travaux de recherche 17
 - Éthique de la recherche avec des êtres humains 18
- 4. Profil avec travail de recherche dirigé19**
 - Informations générales et cheminement 19
 - POL8910 Projet de travail de recherche dirigé 21
 - POL8920 Travail de recherche dirigé..... 22
 - Gabarit 1 – Document d'orientation ... 23
 - Gabarit 2 – Revue de littérature critique 24
 - Gabarit 3 – Essai 25
- 5. Concentration bidisciplinaire politique internationale et droit international26**
 - Informations générales et cheminement..... 26
- POL8911 Projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire.....28
- POL8921 Travail de recherche dirigé bidisciplinaire.....29
- 6. Informations pratiques..... 31**
 - Règlement31
 - Courriel UQAM31
 - Inscription31
 - Facturation32
 - Demande d'absence et demande de prolongation32
 - Formulaires liés à la scolarité33
 - Formulaires liés aux travaux de recherche.....33
 - Formulaires liés à la demande d'approbation éthique33
- 7. Financement des études..... 34**
- 8. Contacts35**



I. Informations générales

Gestion du programme

La direction du programme assure la gestion quotidienne du programme, le représente dans les instances de l'Université et préside le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et le comité de programme de maîtrise en science politique.

L'agente de gestion des études de cycles supérieurs s'occupe des questions de nature administrative concernant le programme.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) est composé de trois professeures ou professeurs, nommés par l'Assemblée départementale, et de la direction du programme. Le SCAE est responsable de toutes les questions touchant l'admission et l'évaluation des dossiers des étudiantes et des étudiants inscrits au programme.

Le comité de programme (COP) est composé, d'une part, des 4 membres du SCAE et, d'autre part, des 4 membres étudiants inscrits au programme de maîtrise désignés par l'Association des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs en science politique. Une personne chargée de cours assiste au COP à titre d'observatrice. Le COP est responsable des questions touchant le fonctionnement du programme, notamment sa structure et la programmation, l'adoption ou l'abandon de cours.

Directrice 2016-2018

Carole Clavier
clavier.carole@uqam.ca
514 987-3000 poste 5249 (boîte vocale)
Bureau A-3565

Lysa Brunet

brunet.lysa@uqam.ca
514 987-4542 (boîte vocale)
Bureau A-3320
Heures de bureau : du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Objectif et durée des études

Le programme de maîtrise a pour **objectif** de parfaire la formation en science politique acquise au 1^{er} cycle. Il vise à développer la capacité analytique et critique ainsi que le savoir-faire de la recherche en science politique. La réalisation d'un travail de recherche autonome prépare à la poursuite des études du 3^e cycle ou au cursus professionnel dans le secteur public, communautaire ou privé.

La maîtrise en science politique se décline en 3 profils :

- profil avec mémoire de recherche,
- profil avec travail de recherche dirigé,
- concentration bidisciplinaire politique internationale et droit international.

Les étudiantes et les étudiants du profil avec mémoire de recherche ont aussi la possibilité de s'inscrire en parallèle à la concentration de 2^e cycle en études féministes.

La durée des études de maîtrise est de 2 ans à temps complet et de 4 ans à temps partiel.

Le régime d'étude reconnu est le régime d'étude déclaré lors de l'inscription (temps complet ou temps partiel).

Le programme de maîtrise comporte **45 crédits**.

Conditions d'admission

Les demandes d'admission doivent être acheminées au service d'admission du Registrariat de l'Université :

- Pour la session d'automne : 1^{er} mars (1^{er} février pour les étudiantes et étudiants étrangers)
- Pour la session d'hiver : 1^{er} octobre (1^{er} août pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Conditions générales d'admission :

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en science politique, ou d'un baccalauréat dans une discipline connexe, et avoir obtenu ce diplôme avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, ou l'équivalent, ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Toute admission peut être conditionnelle à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique après examen du dossier.

La demande doit être accompagnée d'une lettre de motivation d'une page et de 2 rapports de recommandation.

Une bonne maîtrise de la langue française ainsi que de connaissances adéquates de l'anglais sont requises.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté mais le nombre d'admission ne devra pas dépasser la capacité d'encadrement du département. La concentration politique internationale/droit international est contingentée à trente étudiants.

Méthode et critères de sélection

Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation et de motivation et, dans certains cas, entrevue.

Les étudiantes et les étudiants qui n'ont pas une **connaissance suffisante de la langue française pour lire, comprendre et rédiger** sont encouragés à suivre un cours de français – voir le règlement no.8, article 3.3.1.b.

Dans certains séminaires, une partie importante de la littérature sera en anglais. Vous devez donc être capable de **lire et de comprendre des textes scientifiques en anglais**.

Pour toute information sur le processus de demande d'admission : <https://etudier.uqam.ca/admission>

Pour toute information sur les frais de scolarité : <https://etudier.uqam.ca/cout-bourses>

Formulaire pour les rapports de recommandations : <http://www.registrariat.uqam.ca/Pdf/formulaires/repondant.pdf>



2. Structure du programme

Les trois profils en un coup d'œil

Profil avec mémoire

Scolarité

1 séminaire de théorie obligatoire à suivre lors de la 1^e session d'automne parmi les suivants :

POL8303 Théories des relations internationales

POL8102 Théories du politique

POL8126 Théories de la politique comparée

POL8702 Théories des politiques publiques

1 séminaire de méthodologie obligatoire

3 séminaires au choix, pouvant inclure séminaire de lectures dirigées ou stage

Recherche

Projet de mémoire

Mémoire (75-120 pages)

+ Concentration de 2^e cycle en études féministes

Profil avec travail de recherche dirigé

Scolarité

1 séminaire de théorie obligatoire à suivre lors de la 1^e session d'automne parmi les suivants :

1 séminaire de méthodologie obligatoire

5 séminaires au choix, pouvant inclure stage

Recherche

Projet de travail de recherche dirigé

Travail de recherche dirigé (40-50 pages)

Concentration bidisciplinaire

Politique internationale et droit international

Scolarité

2 séminaires théoriques obligatoires parmi la liste: 1 POL + 1 JUR

Le séminaire FPD8000 Théorie et méthode bidisciplinaire à suivre lors de la 1^e session d'hiver

4 séminaires au choix: 2 POL + 2 JUR

Recherche

Projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire

Travail de recherche dirigé bidisciplinaire (40-50 pages)

Liste des cours

Profil avec mémoire et

Profil avec travail de recherche dirigé

Théories et débats

Un séminaire obligatoire parmi les suivants (3 crédits) :

- POL8102 Théories du politique
- POL8126 Théories de la politique comparée
- POL8303 Théories des relations internationales
- POL8702 Théories des politiques publiques

Méthodologie

Le séminaire obligatoire suivant (3 crédits) :

- POL8007 Méthodes de recherche en science politique
- Possibilité de suivre un cours de méthode quantitative ou qualitative qui est donné ailleurs

Cours au choix

Profil avec mémoire : 3 séminaires parmi les suivants (9 crédits);

Profil avec travail de recherche dirigé : 5 séminaires parmi les suivants (15 crédits) :

- POL8008 Épistémologie des sciences sociales
- POL8102 Théories du politique
- POL8112 Féminisme et science politique
- POL8126 Théories de la politique comparée
- POL8135 Mutations et enjeux de la démocratie contemporaine
- POL8152 Idées politiques
- POL8153 Analyse critique des dynamiques de violence politique
- POL8161 Forces politiques contemporaines
- POL8180 Théories et pratiques de l'État
- POL8191 Politique et science
- POL8202 Élections et comportement électoral
- POL8212 Questions politiques québécoises et canadiennes : synthèse et prospective

- POL8216 Questions politiques autochtones au Canada
- POL8222 Politique intérieure des États de l'espace postsoviétique
- POL8226 Enjeux politiques des États d'Europe centrale et orientale
- POL8246 Vie politique aux États-Unis
- POL8262 Problèmes politiques d'Amérique latine
- POL8272 Analyse critique des dynamiques politiques des sociétés arabes
- POL8281 Transformation de l'État et dynamiques sociales en Afrique
- POL8287 La communication politique : théories et enjeux
- POL8288 Communication politique et propagandes aujourd'hui
- POL8292 Les nationalismes contemporains : culture, identité et représentation
- POL8303 Théories des relations internationales
- POL8313 Économie politique internationale
- POL8312 Mondialisation, institutions et régulation de l'économie mondiale
- POL8321 Gouvernance environnementale
- POL8332 Études critiques de sécurité : enjeux et débats contemporains
- POL8333 Théories et enjeux stratégiques
- POL8412 Politique extérieure des États-Unis
- POL8422 Politique extérieure du Canada et du Québec
- POL8451 Politique intérieure de la Chine et de Taïwan
- POL8511 Approches et pratiques du développement
- POL8521 Institutions et coopération internationale
- POL8531 Développement, participation et citoyenneté
- POL8611 Panorama et enjeux des administrations publiques
- POL8702 Théories des politiques publiques
- POL8743 Politique et ressources naturelles
- POL8750 Gouverner la santé : Acteurs, pouvoir et politiques

POL880I Séminaire de lectures dirigées (seulement pour profil avec mémoire)*

POL8812 Stage de travail et de formation

POL882I Atelier I*

POL883I Atelier II*

POL891X Séminaire thématique

Ou un cours dans un autre département, après autorisation de la direction de programme

* Voir la section 3 – Profil avec mémoire ci-dessous.

Maîtrise avec mémoire de recherche (45 crédits)

Scolarité : 15 crédits

POL890I Projet de mémoire (6 crédits)

Mémoire (24 crédits)

Maîtrise avec travail de recherche dirigé (45 crédits)

Scolarité : 21 crédits

POL8910 Projet de travail de recherche dirigé (4 crédits)

POL8920 Travail de recherche dirigé (20 crédits)

Concentration de deuxième cycle en études féministes

Pour les étudiantes et les étudiants du profil avec mémoire et du profil avec travail de recherche dirigé :

Maîtrise en science politique avec concentration de deuxième cycle en études féministes

La maîtrise s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM pour offrir à ses étudiantes et étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation en études féministes est délivrée à l'étudiante ou à l'étudiant, en sus de son diplôme de maîtrise.

Cours à suivre

La concentration donne accès à une formation multidisciplinaire en études féministes. Elle implique de suivre le cours suivant :

FEM7000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes: Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes

ou un autre cours choisi en dehors de la discipline d'origine, soit par exemple :

COM8110 Recherches féministes en communication

SOC8255 Théories et débats féministes

TRS8310 Politiques sociales, État et mouvements sociaux
Une activité en études féministes offerte par le programme de maîtrise, soit, par exemple :

POL8112 Féminisme et science politique

POL880I Séminaire de lectures dirigées

POL8812 Stage de travail et de formation

POL8820 Atelier I

POL891X Séminaire thématique

Mémoire ou travail de recherche dirigé

Pour recevoir l'attestation d'études de deuxième cycle en études féministes, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, un mémoire ou un travail de recherche dirigé dont le sujet devra être jugé recevable par la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration de deuxième cycle en études féministes. Pour plus d'informations, prière de contacter à la fois la direction de son programme de maîtrise et la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration à l'IREF.

Concentration bidisciplinaire politique internationale et droit international

Théories et débats

Un cours POL et un cours JUR obligatoires parmi les suivants (7 crédits) :

- POL8126 Théories de la politique comparée
- POL8303 Théories des relations internationales
- JUR7611 Théories du droit international (4 crédits)
- JUR7636 Éléments du droit international (4 crédits)

Théorie et méthode bidisciplinaire

Le cours suivant est obligatoire (4 crédits) :

- FPD8000 Théorie et méthode bidisciplinaire (4 crédits)

Cours au choix

Deux cours POL (6 crédits) et deux cours JUR (8 crédits) parmi les suivants :

- POL8126 Théories de la politique comparée
- POL8153 Analyse critique des dynamiques politiques des sociétés arabes
- POL8216 Questions politiques autochtones au Canada
- POL8246 Vie politique aux États-Unis
- POL8262 Problèmes politiques d'Amérique latine
- POL8281 Transformation de l'État et dynamiques sociales en Afrique
- POL8302 Théories des relations internationales
- POL8312 Mondialisation, institutions et régulation de l'économie mondiale
- POL8313 Économie politique internationale
- POL8321 Gouvernance environnementale
- POL8332 Études critiques de sécurité: enjeux et débats contemporains
- POL8333 Théories et enjeux stratégiques
- POL8412 Politique extérieure des États-Unis
- POL8422 Politique extérieure du Canada et du Québec
- POL8511 Approches et pratiques du développement
- POL8521 Institutions et coopération internationale

- POL8451 Politique intérieure de la Chine et de Taïwan
- POL8743 Politique et ressources naturelles
- POL8750 Gouverner la santé : acteurs, pouvoir et politiques
- POL891X Séminaire thématique
- POL8812 Stage de travail et de formation

- JUR7611 Théories du droit international (4 cr.)
 - JUR7621 Droits économiques et sociaux: aspects nationaux, transnationaux et internationaux (4 cr.)
 - JUR7631 Droit international, vulnérabilité et droits fondamentaux (4 cr.)
 - JUR7636 Éléments du droit international (4 cr.)
 - JUR7645 Droit international et développement (4 cr.)
 - JUR7646 Droit et économie politique internationale (4 cr.)
 - JUR7651 Droit pénal international (4 cr.)
 - JUR7655 Droit international humanitaire (4 cr.)
 - JUR7660 Modèles universels et régionaux d'organisation internationale (4 cr.)
 - JUR7671 Droit international de l'environnement (4 cr.)
 - JUR768X Actualités du droit international (4 cr.)
 - JUR7690 Droit international du commerce et effets juridiques de la mondialisation (4 cr.)
 - JUR7882 Droit international, modes de consommation et protection du consommateur (4 cr.)
 - JUR7699 Séminaire de droit appliqué en droit international des droits de la personne (4 cr.)
- Ou un cours dans un autre département, après autorisation de la direction de programme

Concentration bidisciplinaire avec travail de recherche dirigé (45 crédits)

Scolarité : 25 crédits

- POL8911 Projet de travail de recherche bidisciplinaire (3 crédits)
- POL8921 Travail de recherche dirigé bidisciplinaire (17 crédits)

POL8812 Stage de travail et de formation

Il faut s'assurer que le stage est pertinent pour le programme d'études et qu'il correspond à un volume et un type de travail adéquat pour un programme de maîtrise. Il est donc impératif de valider le choix du stage avec l'agente des stages de la Faculté de science politique et de droit, Émilie Giroux-Gareau, et avec la direction de programme de 2e cycle.

Avant le stage. Recherche et validation d'un stage

La procédure détaillée est décrite ici :
https://fspd.uqam.ca/upload/files/guide-stages/Étapes_de_validation_des_stages_-_pour_etudiants.pdf

Après le stage. Rédiger le rapport de stage

Les instructions détaillées sont disponibles ici :
https://fspd.uqam.ca/upload/files/guide-stages/Guide_des_stagiaires_-_rédaction_des_documents.pdf

POL882I Atelier I, POL883I Atelier II

Les ateliers sont des séminaires organisés autour des sujets de recherche communs à plusieurs étudiantes et étudiants. L'initiative de leur organisation revient à ce groupe d'étudiantes et d'étudiants qui travaillent sur un thème de recherche commun, sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur du département. Il s'agit généralement de la directrice ou du directeur de recherche des étudiantes et étudiants mais il peut y avoir des exceptions. Le comité de programme a ensuite la responsabilité d'approuver la création de l'atelier afin de l'intégrer à la programmation de cours de la session.

Il est essentiel de **contacter la direction du programme au plus tôt dans le processus d'élaboration du projet d'atelier** pour connaître les échéances, la procédure et pour valider la possibilité d'ajouter un séminaire à la programmation de la session visée. En effet, les ateliers doivent s'insérer dans le reste de la programmation de cours. Si un grand nombre de séminaires est programmé pour la session visée, l'ajout d'un atelier risque de ne pas être opportun.

Si le projet est opportun, les étudiantes et étudiants, en collaboration avec la professeure ou le professeur qui les encadrent, doivent **soumettre à l'approbation du comité de programme un syllabus** avec une liste de lectures, une proposition d'entente d'évaluation et un calendrier des rencontres.

Comme toutes les activités de la programmation de cours, l'atelier une fois créé est ouvert à l'ensemble des étudiants du programme.

Reconnaissance d'acquis

Conformément au règlement no. 8, l'étudiante ou l'étudiant peut demander à se prévaloir de l'article 5 (5.1, 5.3) sur la reconnaissance d'acquis pour substituer un cours obligatoire par un autre cours dans les cas où les connaissances auraient déjà été acquises auparavant.

ARTICLE 5 - RECONNAISSANCE D'ACQUIS

5.1 Principes

La reconnaissance d'acquis repose sur le principe qu'il faut soustraire l'étudiante, l'étudiant à l'obligation de suivre des activités conduisant à une formation ou à des connaissances déjà acquises au moment de sa première inscription au programme. Cette formation et ces connaissances peuvent avoir été acquises dans le cadre d'une activité réussie ou dans un milieu de travail.

La reconnaissance d'acquis tient compte des objectifs du programme et des diverses composantes des activités faisant l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis : objectifs, contenus, méthodes pédagogiques, modes d'évaluation; elle considère aussi le degré de formation de même que les connaissances et savoir-faire réellement acquis par l'étudiante, l'étudiant dans les activités faisant l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis.

Seules les activités de la scolarité d'équivalence peuvent faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis, sauf dans le cas d'une réadmission dans un même programme ou lorsque cette reconnaissance d'acquis donne lieu à une insertion.

La reconnaissance d'acquis pour des activités de stage peut se faire selon des principes établis par le SCAE, à condition que ces activités répondent aux mêmes exigences en termes de durée, de contenu, et de supervision que le stage qu'elles remplacent.

Accès aux descriptifs, aux plans de cours et aux horaires

Pour accéder aux descriptifs officiels des cours :

https://etudier.uqam.ca/programme?code=3797&version=20173#bloc_cours

Pour accéder aux horaires et plans de cours de la session en cours et des sessions passées :

<https://politique.uqam.ca/etudiants/horaires-et-plans-de-cours/>



3. Profil avec mémoire

Informations générales et cheminement

Le profil avec mémoire s'adresse aux étudiantes et étudiants qui souhaitent réaliser un travail de recherche personnel approfondi durant leur maîtrise. Ce profil comporte donc une scolarité obligatoire plus courte que les autres profils.

Les étudiantes et étudiants inscrits à ce profil doivent suivre 5 séminaires durant leur scolarité. Cela inclut obligatoirement un séminaire de théorie (au choix parmi 4) et un séminaire de méthode (POL8007).

Il est recommandé de suivre le séminaire de théorie à la session d'automne de la première année d'inscription car nous ne pouvons garantir que ces séminaires seront offerts à l'hiver également. Le séminaire de méthode est offert aux sessions d'automne et d'hiver.

Les trois autres séminaires peuvent être choisis dans [la liste](#) présentée plus haut. Ces séminaires peuvent être choisis dans n'importe quel sous-champ de la science politique, indépendamment du choix du séminaire de théorie obligatoire. Par exemple, une étudiante ou un étudiant intéressé par la gouvernamentalité et l'épidémie d'Ébola pourrait suivre des séminaires qui s'inscrivent dans les sous-champs de la pensée politique (POL8102 Théories du politique), des relations internationales (POL8332 Études critiques de sécurité) et des politiques publiques (POL8750 Gouverner la santé).

Parmi les séminaires au choix, les étudiantes et étudiants inscrits dans le profil avec mémoire ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de suivre un séminaire de lectures dirigées (POL8801) afin de se familiariser avec la littérature pertinente pour leur futur [projet de mémoire](#). Les étudiantes et étudiants de ce profil ont également la possibilité de réaliser un [stage](#).

Il faut avoir terminé la scolarité obligatoire avant de s'inscrire au Projet de mémoire. Les exigences du projet de mémoire et du mémoire sont détaillées dans les pages suivantes. Tous les projets de recherche qui impliquent des êtres humains, que ce soit par le biais d'entrevues semi-dirigées, d'observation, de questionnaire ou autres, doivent être approuvés par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants immédiatement après l'approbation du projet de mémoire, et avant de commencer le mémoire proprement dit – voir la [procédure de demande d'approbation éthique](#).

Les grilles suivantes suggèrent un cheminement tenant compte de ces paramètres en fonction de votre régime d'inscription à temps complet ou à temps partiel.

Cheminement suggéré à temps complet, profil avec mémoire

	Automne	Hiver	Été
An 1	Séminaire Théorie et débat obligatoire ¹ Séminaire Méthodes obligatoire ¹	Séminaire au choix 1 Séminaire au choix 2	Séminaire au choix 3 s'il s'agit de POL8801 Séminaire de lectures dirigées ²
An 2	Projet de mémoire	Mémoire	Mémoire

¹ Les cours obligatoires peuvent aussi être pris à la session d'hiver de l'an 1 selon la disponibilité des cours.

² S'il ne s'agit pas du POL8801, le dernier séminaire au choix peut être un séminaire suivi dans un autre département avec l'accord de la direction de programme. Le dernier séminaire au choix peut également être pris à la session d'automne de l'an 3 selon la disponibilité des cours.

Cheminement suggéré à temps partiel, profil avec mémoire

	Automne	Hiver	Été
An 1	Séminaire Théorie et débat obligatoire	Séminaire Méthodes obligatoire	Absence ou sans activité ¹
An 2	Séminaire au choix 1	Séminaire au choix 2	Séminaire au choix 3 s'il s'agit de POL8801 Séminaire de lectures dirigées ²
An 3	Projet de mémoire	Projet de mémoire	Mémoire
An 4	Mémoire	Mémoire	Mémoire

¹ Ou suivre un séminaire au choix à l'extérieur du département approuvé par la direction du programme.

² S'il ne s'agit pas du POL8801, le dernier séminaire au choix peut être un séminaire suivi dans un autre département avec l'accord de la direction de programme. Le dernier séminaire au choix peut également être pris à la session d'automne de l'an 3 selon la disponibilité des cours.

POL880I Séminaire de lectures dirigées

Le séminaire de lectures dirigées a pour objectif de vous permettre de **faire le point sur la littérature pertinente à votre sujet de mémoire**. Il s'agit donc d'une étape dans le cheminement conduisant à la production du mémoire. Le rapport produit durant le séminaire devrait pouvoir être réutilisé, en tout ou en partie, dans le projet de mémoire ou le mémoire.

Le séminaire de lectures dirigées est comptabilisé parmi la scolarité (cours aux choix). Il est fortement **suggéré mais n'est pas obligatoire**. D'autres séminaires parmi la liste des cours au choix peuvent être tout aussi pertinents pour se familiariser avec la littérature utile au mémoire.

Le formulaire « [Projet de séminaire de lectures dirigées](#) » doit être remis à l'agente de programme des cycles supérieurs au plus tard un mois après le début de la session pour approbation par le Sous-comité d'admission et d'évaluation du programme de maîtrise.

Étape 1. Identifier votre directrice ou directeur de recherche

Le séminaire de lectures est mené sur une base individuelle, sous la forme d'un tutorat. Sauf cas de force majeure (i.e. sabbatique ou maladie), il devrait être réalisé sous la supervision de votre directrice ou directeur de recherche. Vous devez compléter le formulaire [Approbation d'un travail de recherche de cycles supérieurs](#).

Étape 2. Préparation du formulaire « [Projet de séminaire de lectures dirigées](#) »

En accord avec votre directrice ou directeur de recherche vous devez élaborer un programme de lectures qui vous dote d'un bagage théorique adéquat pour mener à bien votre recherche et parfaire votre connaissance de la littérature pertinente au sujet sur lequel portera votre mémoire. Cette liste de lecture doit être présentée et justifiée dans le formulaire.

La bibliographie présentée n'a pas lieu d'être exhaustive; elle doit cependant être structurée en 2 à 4 thèmes, c'est-

à-dire que les titres doivent y faire l'objet d'un classement logique ou thématique.

Si cette littérature recoupe en partie des ouvrages ou des articles déjà lus, vous devez l'indiquer dans votre bibliographie.

Au cours de la session, vous aurez à rencontrer au moins trois fois votre directrice ou directeur de recherche. Le travail exigé équivaut à ce que l'on attend d'un séminaire de maîtrise régulier et devrait donc correspondre à un maximum de 2 500 à 3 000 pages de lecture selon le cas.

Étape 3. Lectures et rapport final

À la fin de la session, vous devrez remettre à votre directrice ou directeur de recherche un rapport de synthèse d'environ 30 pages faisant ressortir ce qui, dans vos lectures, vous aidera à structurer votre problématique de recherche. Ce travail devrait également contenir l'essentiel de la bibliographie à présenter dans votre projet de mémoire.

POL890I Projet de mémoire

Cette activité consiste à élaborer le projet de mémoire de recherche. Il s'agit d'un document comprenant une définition précise du sujet, de la question de recherche, une revue de littérature, la problématique, le cadre théorique, les thèses ou hypothèses le cas échéant, la méthodologie, l'échéancier envisagé ainsi qu'une bibliographie détaillée.

Le projet de mémoire doit être approuvé par la directrice ou le directeur de recherche puis déposé à l'agente de programme en vue de son évaluation. Il est évalué par la directrice ou le directeur de recherche et par une ou un autre enseignant. L'étudiante ou l'étudiant et les deux évaluatrices ou évaluateurs se rencontrent 2 à 3 semaines après le dépôt pour une discussion au terme de laquelle le projet est noté selon la notation Succès/Échec.

Le projet doit démontrer que l'étudiante ou l'étudiant est en mesure de mener à bien la recherche projetée. Les 6 crédits attachés à l'épreuve ne sont attribués qu'une fois cette démarche complétée.

Il est recommandé de commencer à préparer votre [demande d'approbation éthique](#) pendant la rédaction du projet de mémoire.

Contenu du projet de mémoire

1. Brève présentation du sujet du mémoire et de la question de recherche (2 pages environ)

Intérêt du sujet pour la science politique ou le sous-champ; définitions des termes clés; limites temporelles et spatiales du sujet.

Énoncez clairement la question de recherche.

2. Synthèse de la littérature pertinente (5 à 8 pages)

Situez votre approche par rapport aux recherches antérieures menées par d'autres sur le même thème ou sur des thèmes connexes.

Expliquez pourquoi vous sélectionnez tel corpus de littérature ou courant de recherche.

3. Problématique et objectifs du mémoire (1 à 2 pages)

Suite à l'identification de la littérature existante, comment définissez-vous votre sujet?

4. Cadre théorique (5 à 8 pages)

Définissez et expliquez votre cadre théorique ou conceptuel. Le cas échéant, identifiez et expliquez les variables considérées.

Selon votre cadre théorique, présentez la méthode que

vous allez retenir, que ce soit des hypothèses à valider ou invalider; une thèse à défendre; ou encore une question ouverte. L'important ici est la cohérence entre la perspective théorique et la méthode que vous allez retenir dans votre mémoire.

5. Méthodologie (3 à 4 pages)

Expliquez comment vous opérationnaliserez votre cadre théorique ou conceptuel, quels critères vous utiliserez.

Identifiez les méthodes de collecte de données (empiriques ou textuelles), les sources de données, ainsi que les techniques d'analyse.

Dans le cas d'un travail empirique, voir page suivante la procédure de demande d'approbation éthique.

6. Plan projeté du mémoire (1 page)

Présentez la table des matières provisoire du mémoire en indiquant le nombre de pages prévues pour chaque chapitre. Le mémoire devrait comprendre de 75 à 120 pages maximum.

7. Calendrier de travail (1/2 page)

Précisez votre échéancier, de l'élaboration du projet de mémoire au dépôt du mémoire, en tenant compte de la durée maximale du programme.

8. Bibliographie (2 pages ou plus)

Mémoire de recherche (24 crédits)

La candidate ou le candidat à la maîtrise au profil avec mémoire de recherche doit soumettre un mémoire d'une longueur variant entre 75 et 120 pages maximum, excluant la bibliographie et les annexes, clôturant son activité de recherche.

Ce travail doit témoigner d'une connaissance adéquate de la littérature pertinente au sujet et faire preuve de la capacité de l'étudiante ou de l'étudiant de mener à bien une recherche, d'analyser des sources et d'en présenter les résultats dans une langue claire.

Le département accepte plusieurs types de mémoires de recherche, qu'ils soient appuyés sur un travail empirique ou non. Dans ce dernier cas, les mémoires peuvent proposer, par exemple, une revue critique des travaux dans un domaine particulier ou un essai critique. Les étudiantes ou étudiants qui souhaitent réaliser un mémoire de recherche avec une composante de recherche-action (c'est-à-dire une recherche définie en partie avec les groupes qui font l'objet de l'étude) sont invités à s'assurer que leur directrice ou directeur de recherche est en mesure de les encadrer pour ce type de travail.

Exigences formelles pour le projet de mémoire et pour le mémoire

Sur la forme, seule la longueur des documents varie :

- Projet de mémoire : 20 à 25 pages maximum, bibliographie et annexes en sus
- Mémoire : 75 à 120 pages maximum, bibliographie et annexes en sus

Ces deux documents doivent respecter les caractéristiques formelles suivantes :

- Police de caractère de taille 12, Times New Roman (ou similaire), interligne double
- Marges de gauche et du haut de 4 cm, celles de droite et du bas de 3 cm
- Bibliographie selon le [style UQAM](#)
- Les travaux doivent être rédigés de manière conforme aux normes indiquées dans le [Guide de présentation des mémoires et thèses](#).

Dépôt et évaluation du mémoire

- Le mémoire doit être déposé en **4 exemplaires** (5 si codirection) à l'agente de programme des cycles supérieurs
- L'évaluation du mémoire est faite par un jury de trois membres (4 s'il y a codirection), dont la directrice ou le directeur de recherche et deux autres membres dont la compétence est reconnue. S'il y a co-direction de mémoire, cette personne s'ajoute au jury.
- Les membres du jury disposent d'un délai de 2 mois pour retourner leur évaluation à l'agente de programme de 2^e cycles.

Critères d'évaluation des travaux de recherche

Évaluation des travaux de recherche (mémoire, travail de recherche dirigé et travail de recherche dirigé bidisciplinaire)

Les membres de ce jury sont nommés par la vice-doyenne ou le vice-doyen aux études sur recommandation du sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE). Le jury dispose de deux mois pour évaluer le mémoire.

Les **critères** utilisés par le jury pour évaluer un mémoire, un travail de recherche dirigé et un travail de recherche dirigé bidisciplinaire sont les mêmes que pour toute autre discipline connexe et se présentent comme suit:

- Critères de fond
 - originalité du sujet
 - cohérence générale
 - connaissance de la documentation pertinente
 - maîtrise du sujet
 - cohérence et rigueur dans l'argumentation, le traitement des sources et données, l'analyse et l'interprétation
 - dimension personnelle et critique
- Critères de forme
 - structure formelle (division en chapitres, etc.)
 - style, phraséologie, orthographe;
 - présentation matérielle (références, normes, etc.)

Les recommandations des membres du jury initial doivent être unanimes quand à l'une des trois possibilités suivantes: acceptation (sans correction ou avec corrections mineures), retour (pour corrections majeures) ou rejet. Chaque membre du jury doit accorder une appréciation sur le fond, une appréciation sur la forme, ainsi qu'une appréciation globale (Excellent, Très Bien, Bien, Échec).

Une fois les rapports reçus, le SCAE procède à une synthèse. La direction du programme contacte l'étudiante ou l'étudiant pour l'informer de la décision du jury et des corrections éventuelles à effectuer.

Suites à donner selon la décision du jury :

Acceptation du travail de recherche dirigé à condition que soient effectuées certaines corrections mineures : Ces corrections doivent être faites dans un délai maximal de deux mois et deux copies non reliées doivent être déposées, avec l'accord écrit de la direction de recherche, à l'agente de programme.

Le retour du travail de recherche dirigé à l'étudiante ou l'étudiant pour corrections majeures : L'étudiante ou l'étudiant a droit de présenter un nouveau texte une seule fois après correction et ce, dans un délai maximal de six mois. Le texte ainsi corrigé doit être déposé avec l'autorisation écrite de la direction de recherche. Ce texte est soumis à nouveau à l'évaluation de chaque membre du jury initial qui ne pourra alors rendre qu'une recommandation d'acceptation (sans corrections ou corrections mineures) ou qu'une recommandation de rejet sans droit de reprise, avec les commentaires justifiant la recommandation.

Compte tenu de l'ampleur des corrections majeures demandées, l'étudiante ou l'étudiant doit se réinscrire à chacun des trimestres concernés et ce, à partir du trimestre où la direction l'informe officiellement de la décision.

Dans le cas de rapports contradictoires, la présidente ou le président du SCAE convoque les membres du jury à une réunion dans le but d'en arriver à une décision unanime. Advenant l'impossibilité pour le jury initial d'en arriver à une décision unanime, un 2^e jury est constitué sur recommandation du SCAE et de la doyenne ou du doyen. Toute décision du 2^e jury est prise à la majorité et est finale et sans appel.

Le diplôme sera émis suite au dépôt final d'une version conforme aux exigences du jury et dont la présentation suit les dispositions énoncées dans le guide de présentation des mémoires et des thèses.

Éthique de la recherche avec des êtres humains

Selon la [Politique de l'UQAM no. 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains](#), tous les projets de recherche étudiants qui impliquent des êtres humains (observation, entretiens, utilisation secondaire de données de recherche, utilisation de données de réseaux sociaux, etc.) doivent obtenir une approbation éthique du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE).

Étape 1. Compléter le formulaire de déclaration « Projet de recherche étudiant impliquant des êtres humains nécessitant une approbation éthique »

Ce formulaire vous aide à déterminer si votre projet nécessite une approbation éthique – voir la liste des situations énoncées en page 2. La réponse est OUI si 1) la recherche implique des êtres humains; 2) la recherche ne s'inscrit pas dans le projet d'un-e professeur-e déjà approuvé par le Comité institutionnel d'éthique de la recherche.

Le formulaire complété doit être remis à l'agente de programme de 2^e cycle pendant la préparation du projet de mémoire ou, au plus tard, au moment du dépôt du projet de mémoire. Il sera ensuite transmis au CERPE.

Étape 2. Suivre le didacticiel de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains

Vous devrez joindre le certificat d'achèvement de la formation avec votre demande d'approbation éthique.

Étape 3. Compléter le formulaire en ligne de demande d'approbation éthique

Consultez le formulaire .pdf pour préparer votre demande. Vous devrez joindre les outils de collecte de données (grille d'entretien, questionnaire, grille d'observation, etc.).

Idéalement, vous devriez préparer votre demande d'approbation éthique pendant la préparation du projet de mémoire, ou bien dans l'intervalle entre le dépôt et l'évaluation de votre projet de mémoire. Le formulaire ne sera évalué par le CERPE que lorsque votre projet de mémoire aura été évalué avec succès.

Vous ne pourrez commencer votre terrain de recherche que lorsque vous aurez obtenu le certificat d'approbation éthique du CERPE.

Qui doit présenter une demande éthique :

<https://cerpe.uqam.ca/qui-doit-présenter-une-demande/>

Comment présenter une demande éthique :

<https://cerpe.uqam.ca/présenter-une-demande/>

Formulaire de déclaration « [Projet de recherche étudiant impliquant des êtres humains nécessitant une approbation éthique](#) »

Aide-mémoire « [Est-ce que mon projet nécessite une approbation éthique?](#) »

Énoncé de politique des trois Conseils :

<http://www.ger.ethique.gc.ca/fra/policy-politique/initiatives/tcps2-eptc2/Default/>

Didacticiel d'introduction à l'EPTC2 :

<http://www.ger.ethique.gc.ca/fra/education/tutorial-didacticiel/>

Exemples de formulaire de demande éthique vierge, de formulaires de consentement, de rapport d'avancement, etc. :

<https://cerpe.uqam.ca/guides-et-documents-telecharger/>

Personne-ressource

Caroline Vrignaud, responsable de la coordination des Comités d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ) : vrignaud.caroline@uqam.ca



4. Profil avec travail de recherche dirigé

Informations générales et cheminement

Le profil avec travail de recherche dirigé s'adresse aux étudiantes et étudiants qui souhaitent réaliser un travail de recherche personnel plus court qu'un mémoire. La scolarité obligatoire est donc plus longue dans ce profil (7 cours au lieu de 5). Comme le profil avec mémoire, ce profil permet le passage au doctorat.

Les étudiantes et étudiants inscrits à ce profil doivent suivre 7 séminaires durant leur scolarité. Cela inclut obligatoirement un séminaire de théorie (au choix parmi 4) et un séminaire de méthode (POL8007).

Il est recommandé de suivre le séminaire de théorie à la session d'automne de la première année d'inscription car nous ne pouvons garantir que ces séminaires seront offerts à l'hiver également. Le séminaire de méthode est offert aux sessions d'automne et d'hiver.

Les 5 autres séminaires peuvent être choisis dans [la liste](#) présentée plus haut. Ces séminaires peuvent être choisis dans n'importe quel sous-champ de la science politique, indépendamment du choix du séminaire de théorie obligatoire. Par exemple, une étudiante ou un étudiant intéressé par la gouvernementalité et l'épidémie d'Ébola pourrait suivre des séminaires qui s'inscrivent dans les sous-champs de la pensée politique (POL8102 Théories du politique), des relations internationales (POL8332 Études critiques de sécurité) et des politiques publiques (POL8750 Gouverner la santé).

Parmi les séminaires au choix, les étudiants inscrits dans le profil avec travail de recherche dirigé ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de réaliser un [stage](#). Le séminaire de lectures dirigées (POL8801) n'est pas permis dans ce profil.

Il faut avoir terminé ou être en train de suivre le dernier cours de la scolarité obligatoire avant de s'inscrire au Projet de travail de recherche dirigé. Les [exigences du projet et du travail de recherche dirigé](#) sont détaillées dans les pages suivantes. Les travaux de recherche dirigés doivent obligatoirement suivre [l'un des trois gabarits](#) (document d'orientation; revue de littérature critique; essai) présentés dans ce document.

Les grilles ci-dessous suggèrent un cheminement tenant compte de ces paramètres en fonction de votre régime d'inscription à temps complet ou à temps partiel.



Cheminement suggéré à temps complet, profil avec travail de recherche dirigé

	Automne	Hiver	Été
An 1	Séminaire Théorie et débat obligatoire Séminaire Méthodes obligatoire ¹	Séminaire au choix 1 Séminaire au choix 2	Absence ou sans activité ²
An 2	Séminaire au choix 3 Séminaire au choix 4	Séminaire au choix 5 Projet de travail de recherche dirigé	Travail de recherche dirigé

¹ Les cours obligatoires peuvent aussi être pris à la session d'hiver de l'an 1 selon la disponibilité des cours.

² Ou suivre un séminaire au choix à l'extérieur du département approuvé par la direction du programme.

Cheminement suggéré à temps partiel, profil avec travail de recherche dirigé

	Automne	Hiver	Été
An 1	Séminaire Théorie et débat obligatoire	Séminaire Méthodes obligatoire	Absence ou sans activité ¹
An 2	Séminaire au choix 1	Séminaire au choix 2	Absence ou sans activité
An 3	Séminaire au choix 3	Séminaire au choix 4	Projet de travail de recherche dirigé
An 4	Séminaire au choix 5 Projet de travail de recherche dirigé	Travail de recherche dirigé	Travail de recherche dirigé

¹ Ou suivre un séminaire au choix à l'extérieur du département approuvé par la direction du programme.



POL8910 Projet de travail de recherche dirigé

Cette activité consiste à élaborer le projet de travail de recherche dirigé et est réalisée sous la direction d'une professeure ou d'un professeur du département de science politique.

Avant ou au moment de débiter votre projet de travail de recherche dirigé, vous devez compléter le formulaire [Approbation d'un travail de recherche de cycles supérieurs](#) afin d'enregistrer votre choix de sujet et de direction.

Le projet de travail de recherche dirigé est un document de 10 à 12 pages. Il doit être approuvé par la directrice ou le directeur de recherche puis déposé à l'agente de programme en vue de son évaluation. Il est évalué par la directrice ou le directeur de recherche et par une autre enseignante ou un autre enseignant. L'étudiante ou l'étudiant et les deux évaluatrices ou évaluateurs se rencontrent environ 2 semaines après le dépôt pour une discussion au terme de laquelle le projet est noté selon la notation Succès/Échec.

Le projet doit démontrer que l'étudiante ou l'étudiant est en mesure de mener à bien la recherche projetée. Le texte doit en être concis, rédigé dans une langue claire et présenté suivant les normes en vigueur (voir le [Guide de présentation des mémoires et thèses](#)). Les 4 crédits attachés à l'épreuve ne sont attribués qu'une fois cette démarche complétée.

Contenu du projet de travail de recherche dirigé

1. Brève présentation du sujet et choix du gabarit de travail de recherche dirigé (1 à 2 pages environ)

Intérêt du sujet pour la science politique ou le sous-champ; définitions des termes clés; limites temporelles et spatiales du sujet.

Énoncez et justifiez le choix du gabarit de travail de recherche dirigé, parmi les 3 gabarits proposés dans ce guide. Le cas échéant, énoncez clairement la question de recherche.

2. Brève synthèse de la littérature pertinente (3 à 4 pages)

Situez votre approche par rapport aux recherches antérieures menées par d'autres sur le même thème ou sur des thèmes connexes.

Expliquez pourquoi vous sélectionnez tel corpus de littérature ou courant de recherche.

3. Stratégie d'argumentation (1 à 2 pages)

Expliquez comment vous vous y prendrez pour répondre

à votre question de recherche ou argumenter votre position. Identifiez les sources de données ainsi que les techniques d'analyse.

4. Plan du travail de recherche dirigé (1/2 à 1 page)

Présentez la table des matières du travail de recherche dirigé en indiquant le nombre de pages prévues pour chaque chapitre. Le travail devrait comprendre de 40 à 50 pages, maximum.

5. Calendrier de travail (1/2 page)

Précisez votre échéancier, de l'élaboration du projet de travail de recherche dirigé au dépôt du travail, en tenant compte de la durée maximale du programme.

6. Bibliographie (2 pages ou plus)



POL8920 Travail de recherche dirigé

Le travail de recherche dirigé est une activité de recherche individuelle, réalisée sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur du département de science politique de l'UQAM, et qui vise à répondre à une question de recherche précise à partir d'une analyse de la littérature existante sur le sujet. Dans ce travail de 40 à 50 pages, il s'agit de démontrer la capacité à analyser un enjeu politique d'un point de vue théorique, empirique ou méthodologique, en procédant à une synthèse des connaissances sur cet enjeu. Le travail de recherche dirigé ne comporte pas d'enquête de terrain.

Le travail doit correspondre à l'un des trois gabarits présentés dans les pages suivantes :

- document d'orientation
- revue de littérature critique
- essai

Exigences formelles pour le projet de travail de recherche dirigé et pour le travail de recherche dirigé

Sur la forme, seule la longueur des documents varie :

- Projet de travail de recherche dirigé: 10 à 12 pages maximum, bibliographie et annexes en sus
- Travail de recherche dirigé: 40 à 50 pages maximum, bibliographie et annexes en sus

Ces deux documents doivent respecter les caractéristiques formelles suivantes :

- Police de caractère de taille 12, Times New Roman (ou similaire), interligne double
- Marges de gauche et du haut de 4 cm, celles de droite et du bas de 3 cm
- Bibliographie selon le [style UQAM](#)
- Les travaux doivent être rédigés de manière conforme aux normes indiquées dans le [Guide des mémoires et des thèses](#)

Dépôt et évaluation du travail de recherche dirigé

- Le travail de recherche dirigé doit être déposé en **4 exemplaires** (5 si codirection) à l'agente de programme des cycles supérieurs
- Le travail est évalué par un jury de trois membres, incluant la directrice ou le directeur de recherche et deux autres membres reconnus pour leur compétence. S'il y a codirection, cette personne s'ajoute au jury.
- Les membres du jury disposent **d'un délai d'un mois** pour retourner leur évaluation à l'agente de programmes de 2^e cycle.



Gabarit I – Document d’orientation

L’objectif de ce travail est de dresser un portrait analytique d’un problème ou d’un enjeu politique empirique à partir d’une synthèse de la recherche existante sur le sujet, d’en déterminer les implications et, le cas échéant, de formuler des recommandations pour résoudre ou limiter l’ampleur du problème. Ce portrait analytique s’appuie avant tout sur la littérature scientifique et, dans une moindre mesure, sur la littérature grise, des données statistiques, etc. Ce type de travail est généralement destiné à un public non-universitaire et devrait donc être rédigé dans cet esprit.

Par exemple, un document d’orientation peut chercher à répondre à des questions telles que:

- Les mesures de conditionnalité de l’aide sociale facilitent-elles le retour à l’emploi?
- Quel est l’impact du déclin de l’adhésion aux partis politiques depuis les trente dernières années?
- Quel est l’impact du Brexit sur les relations entre l’Union européenne et les États-Unis?

Structure du document d’orientation

1. Résumé exécutif / faits saillants

Quels éléments principaux devrait-on retenir de ce document d’orientation? (100 à 150 mots)

2. Introduction et présentation du problème ou de l’enjeu politique

À qui ce document d’orientation est-il destiné (par exemple, à un parti politique, à une ONG, à un ministère, etc.)?

Dans cette section, vous devez présenter le problème ou l’enjeu politique en débat (*policy question*). Pourquoi est-il important pour le commanditaire du travail et en général?

Dans quel contexte le problème ou l’enjeu politique se pose-t-il?

3. La démarche retenue

Identifiez les références sur lesquelles votre travail va s’appuyer, expliquez comment vous les avez identifiées et en quoi elles sont pertinentes pour votre analyse.

Cette section devrait aussi présenter votre stratégie d’analyse du problème ou de l’enjeu en débat.

4. Résultats

Quelles sont les grandes dimensions du problème ou de l’enjeu politique étudié? Quels acteurs sont concernés par le problème ou l’enjeu politique? La littérature fait-elle ressortir différentes interprétations, des controverses? Selon quels clivages?

Les résultats peuvent être présentés selon différentes stratégies, par exemple :

- Problèmes – effets – causes – solutions
- Thème 1 – thème 2 – thème 3
- Problème – intervention possible – résultats

5. Conclusions et recommandations

Que signifient les résultats? Comment permettent-ils de comprendre le problème ou l’enjeu en débat?

Quelles sont les implications politiques générales et pour le public cible (scénarios de ce qui pourrait arriver)?

Quelles recommandations peut-on établir en lien avec ces scénarios? Selon quels critères peut-on déterminer les meilleures options d’action en réponse au problème? Ces implications et recommandations doivent être en lien avec la conclusion et soutenues par les arguments présentés dans le travail.



Gabarit 2 – La revue de littérature critique

L'objectif de ce travail est de procéder à une analyse approfondie de plusieurs textes autour d'un même thème, qui peut être un thème empirique, théorique ou méthodologique. Précisément, cet objectif se décline en deux volets : d'une part, identifier les diverses orientations théoriques ou épistémologiques, les principales forces et faiblesses des sources étudiées ainsi que les carences de la littérature et, d'autre part, de produire une réflexion sur un ou plusieurs thèmes qui émergent de la lecture des différents textes. La revue de littérature critique doit être guidée par une question de recherche générale, formulée autour du thème commun aux textes étudiés. Les textes étudiés peuvent être des articles ou des ouvrages, pour un total de 2500 à 3000 pages.

Par exemple, une revue de littérature critique peut chercher à répondre à des questions telles que:

- Migrations, camps et murs : quelles approches théoriques sont utilisées pour analyser les mouvements de population dans des contextes de guerre ou de la mondialisation?
- Quels sont les enjeux éthiques de la recherche sur la gouvernance en milieu autochtone au Canada?
- L'antiféminisme est-il une manifestation d'une position politique conservatrice?

Structure de la revue de littérature critique

1. Introduction et problématisation

L'introduction devrait présenter le problème étudié, le contexte dans lequel il se pose.

Question de recherche : que voulez-vous apprendre à propos de ce problème? Sous quel angle allez-vous lire le corpus d'articles et d'ouvrages étudiés?

2. La démarche retenue

Identifiez les références sur lesquelles votre travail va s'appuyer, expliquez comment vous les avez identifiées et en quoi elles sont pertinentes pour votre analyse.

Cette section devrait aussi présenter votre stratégie d'analyse du problème ou de l'enjeu en débat.

3. Résultats I – la portée des textes du corpus

Quelles sont les diverses orientations théoriques ou épistémologiques des articles et ouvrages du corpus?

Quelles sont les forces et faiblesses des articles et ouvrages du corpus?

Quelles sont les carences de la littérature?

4. Résultats II – Réflexion à partir du contenu des textes du corpus

En lien avec la question à laquelle vous cherchez à répondre, quels thèmes émergent de l'analyse des articles et ouvrages du corpus?

Votre analyse de ces thèmes doit être étayée par des références au corpus étudié.

5. Réponse à la question de recherche

Quelles sont les conséquences (négatives ou positives) des orientations théoriques et épistémologiques des textes choisis?

Comment les résultats de la revue de littérature critique permettent-ils de répondre à la question de recherche?

Quelles nouvelles questions ou nouveaux aspects ou orientations théoriques et épistémologiques alternatives émergent à propos du sujet? Ces nouvelles questions doivent être soutenues par les arguments présentés dans le travail.



Gabarit 3 – Essai

L'objectif de ce travail est d'argumenter une proposition ou une thèse à partir d'une revue de la littérature pertinente. Le format de l'essai est plus malléable que les deux autres gabarits en ce sens que la forme de l'argumentation est plus dépendante du fond. Toutefois, rédiger un essai ne se limite pas à énoncer une opinion. Il s'agit plutôt d'argumenter une proposition ou une thèse à propos d'un enjeu empirique, théorique ou méthodologique. Cette argumentation personnelle et nuancée doit être ancrée dans la littérature pertinente. Si elle coïncide avec des positions existantes, elle doit s'appuyer sur la littérature; si elle s'en détache, elle doit proposer une analyse critique des positions déjà exprimées dans la littérature.

Par exemple, un essai peut chercher à répondre à des questions telles que :

- Quelles sont les implications de penser le politique par l'entremise du concept d'ontologie?
- Est-il nécessaire d'avoir une culture commune pour vivre ensemble?
- Comment différencier les relations publiques de la propagande?
- Théoriser la guerre la rend-elle plus probable?

Structure de l'essai

1. Introduction et problématisation

L'introduction devrait présenter le problème étudié, le contexte politique, historique ou théorique dans lequel il se pose

Quelle(s) question(s) pose ce problème?

Quelle thèse ou proposition sera soutenue dans le travail?

2. La démarche retenue

Identifiez les références sur lesquelles votre travail va s'appuyer, expliquez comment vous les avez identifiées et en quoi elles sont pertinentes pour votre analyse.

Quelle stratégie d'argumentation sera utilisée pour défendre la proposition ou la thèse?

3. Argumentation

Quelles orientations théoriques et épistémologiques et quels thèmes émergent de l'analyse des articles et

ouvrages du corpus?

Quels arguments soutiennent, ou non, la thèse défendue dans le travail?

La structure de cette partie dépendra de la structure argumentative utilisée pour soutenir la thèse ou la proposition

4. Conclusion et ouverture

En résumé, comment les arguments identifiés permettent-ils de défendre la thèse ou la proposition énoncée au début du travail?

Quelles nouvelles approches théoriques et épistémologiques ou nouvelles questions émergent à propos du sujet? Ces nouvelles questions doivent être soutenues par les arguments présentés dans le travail.



5. Concentration bidisciplinaire politique internationale et droit international

Informations générales et cheminement

La concentration bidisciplinaire politique internationale et droit international est offerte conjointement avec le département de sciences juridiques de l'UQAM. Elle s'adresse aux étudiantes et étudiants qui souhaitent développer une double compétence théorique en science politique et en droit. La scolarité obligatoire impose de suivre le même nombre de cours dans chacune des deux disciplines. Le travail de recherche personnel vise à développer une capacité de réflexion bidisciplinaire.

Les étudiantes et étudiants inscrits à la concentration bidisciplinaire politique internationale et droit international doivent suivre 7 séminaires durant leur scolarité. Cela inclut obligatoirement un séminaire de théorie en science politique (au choix parmi 2), un séminaire de théorie en sciences juridiques (voir ci-dessous) et un séminaire de théorie et méthode bidisciplinaire (FPD8000).

Il est recommandé de suivre le séminaire de théorie de science politique à la session d'automne de la première année d'inscription car nous ne pouvons garantir qu'ils seront offerts à l'hiver également. Le séminaire de théorie en sciences juridiques JUR7636 Éléments du droit international s'adresse spécifiquement aux étudiants débutants en sciences juridiques. Il est offert lors de la session d'automne. Le séminaire JUR7611 Théories du droit international est destiné aux étudiants plus avancés en sciences juridiques.

Le séminaire FPD8000 Théorie et méthode bidisciplinaire est offert lors de la session d'hiver. Il doit être suivi lors de la première année d'inscription afin de vous familiariser avec les approches en sciences juridiques et avec le travail bidisciplinaire.

Les 4 autres séminaires peuvent être choisis dans [la liste](#) présentée plus haut. Afin de parfaire votre formation bidisciplinaire, vous devez nécessairement choisir 2 séminaires de science politique (siglés POL) et 2 séminaires de sciences juridiques (siglés JUR).

Parmi ces séminaires au choix, les étudiantes et étudiants inscrits dans la concentration bidisciplinaire politique internationale et droit international ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de réaliser un [stage](#).

Il faut avoir terminé ou être en train de suivre le dernier cours de la scolarité obligatoire avant de s'inscrire au Projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire. [Les exigences du projet](#) et du [travail de recherche dirigé bidisciplinaire](#) sont détaillées dans les pages suivantes. Le travail de recherche dirigé bidisciplinaire doit obligatoirement suivre le gabarit présenté dans ce document.

Les grilles ci-dessous suggèrent un cheminement tenant compte de ces paramètres en fonction de votre régime d'inscription à temps complet ou à temps partiel.

Cheminement suggéré à temps complet

	Automne	Hiver	Été
An 1	Séminaire théorique POL obligatoire Séminaire théorique JUR obligatoire ¹	FPD8000 Théorie et méthode bidisciplinaire Séminaire au choix POL	Absence ou sans activité ²
An 2	Séminaire au choix POL Séminaire au choix JUR	Séminaire au choix JUR Projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire	Travail de recherche dirigé bidisciplinaire

¹ Les cours obligatoires peuvent aussi être pris à la session d'hiver de l'an 1 selon la disponibilité des cours.

² Ou suivre un séminaire au choix à l'extérieur du département approuvé par la direction du programme.

Cheminement suggéré à temps partiel

	Automne	Hiver	Été
An 1	Séminaire théorique POL	Séminaire théorique JUR	Absence ou sans activité ¹
An 2	Séminaire POL	FPD8000 Théorie et méthode bidisciplinaire	Absence ou sans activité ¹
An 3	Séminaire JUR	Séminaire POL	Projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire
An 4	Séminaire JUR Projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire	Travail de recherche dirigé bidisciplinaire	Travail de recherche dirigé bidisciplinaire

¹ Ou suivre un séminaire au choix à l'extérieur du département approuvé par la direction du programme.

POL8911 Projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire

Cette activité consiste à élaborer le projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire. Elle est réalisée sous la direction d'une professeure ou d'un professeur du département de science politique.

Avant ou au moment de débiter votre projet de travail de recherche dirigé, vous devez compléter le formulaire [Approbation d'un travail de recherche aux cycles supérieurs](#).

Le projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire est un document de 10 à 12 pages. Il doit être approuvé par la directrice ou le directeur de recherche puis déposé à l'agente de programme en vue de son évaluation. Il est évalué par la directrice ou le directeur de recherche et par une autre enseignante ou un autre enseignant. L'étudiante ou l'étudiant et les deux évaluatrices ou évaluateurs se rencontrent environ 2 semaines après le dépôt pour une discussion au terme de laquelle le projet est noté selon la notation Succès/Échec.

Le projet doit démontrer que l'étudiante ou l'étudiant est en mesure de mener à bien la recherche projetée. Les 3 crédits attachés à l'épreuve ne sont attribués qu'une fois cette démarche complétée.

Contenu du projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire

1. Brève présentation du sujet et de sa pertinence bidisciplinaire (1 à 2 pages environ)

Présentez le sujet et son intérêt empirique, théorique ou méthodologique; définissez les termes clés; établissez les limites temporelles et spatiales du sujet.

Énoncez et justifiez la pertinence du sujet pour la science politique et les sciences juridiques. Le cas échéant, énoncez clairement la question de recherche.

2. Brève synthèse de la littérature pertinente (3 à 4 pages)

Situez votre approche par rapport aux recherches antérieures menées par d'autres sur le même thème ou sur des thèmes connexes tant en science politique qu'en sciences juridiques.

Expliquez pourquoi vous sélectionnez tel corpus de littérature ou courant de recherche.

3. Stratégie d'argumentation (1 à 2 pages)

Expliquez comment vous vous y prendrez pour répondre à votre question de recherche ou argumenter votre position. Identifiez les sources de données ainsi que les techniques d'analyse.

4. Plan du travail de recherche dirigé bidisciplinaire (1/2 à 1 page)

Présentez la table des matières du travail de recherche dirigé bidisciplinaire en indiquant le nombre de pages prévues pour chaque chapitre. Le travail devrait comprendre de 40 à 50 pages maximum.

5. Calendrier de travail (1/2 page)

Précisez votre échéancier, de l'élaboration du projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire au dépôt du travail, en tenant compte de la durée maximale du programme.

6. Bibliographie (2 pages ou plus)

POL892I Travail de recherche dirigé bidisciplinaire

Le travail de recherche dirigé bidisciplinaire est une activité de recherche individuelle, réalisée sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur du département de science politique de l'UQAM, et qui vise à répondre à une question de recherche précise à partir d'une analyse de la littérature existante sur le sujet en science politique et en sciences juridiques. Dans ce travail de 40 à 50 pages, il s'agit de démontrer la capacité à analyser un enjeu politique d'un point de vue théorique, empirique ou méthodologique, en procédant à une synthèse des connaissances de science politique et de sciences juridiques sur cet enjeu. Le travail de recherche dirigé bidisciplinaire ne comporte pas d'enquête de terrain.

Le travail doit correspondre au gabarit du travail de recherche dirigé bidisciplinaire présenté ci-dessous.

Exigences formelles pour le projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire et pour le travail de recherche dirigé bidisciplinaire

Sur la forme, seule la longueur des documents varie :

- Projet de travail de recherche dirigé bidisciplinaire: 10 à 12 pages maximum, bibliographie et annexes en sus
- Travail de recherche dirigé bidisciplinaire: 40 à 50 pages maximum, bibliographie et annexes en sus

Ces deux documents doivent respecter les caractéristiques formelles suivantes :

- Police de caractère de taille 12, Times New Roman (ou similaire), interligne double
- Marges de gauche et du haut de 4 cm, celles de droite et du bas de 3 cm
- Bibliographie selon le [style UQAM](#)
- Les travaux doivent être rédigés de manière conforme aux normes indiquées dans le [Guide des mémoires et des thèses](#)

Dépôt et évaluation du travail de recherche dirigé bidisciplinaire

- Le travail de recherche dirigé bidisciplinaire doit être déposé en **4 exemplaires** (5 si codirection) à l'agente de programme des cycles supérieurs
- Le travail est évalué par un jury de trois membres, incluant la directrice ou le directeur de recherche et une enseignante ou un enseignant du département de sciences juridiques et une ou un autre membre reconnu pour sa compétence. S'il y a codirection, cette personne s'ajoute au jury.
- Les membres du jury disposent **d'un délai d'un mois** pour retourner leur évaluation à l'agente de programme de 2^e cycles.

Gabarit – Travail de recherche dirigé bidisciplinaire

L'objectif de ce travail est de dresser un portrait analytique d'un problème ou enjeu politique international empirique, théorique ou méthodologique du point de vue de la science politique et du point de vue des sciences juridiques. Ce travail s'appuie sur une synthèse de la recherche existante sur le sujet dans chacune des deux disciplines. Ce portrait analytique s'appuie avant tout sur la littérature scientifique, les sources pertinentes de droit international et, dans une moindre mesure, sur la littérature grise, des données statistiques, etc.

Par exemple, un travail de recherche dirigé bidisciplinaire peut chercher à répondre à des questions telles que:

- Les pays du Sud sont-ils contraints par les accords internationaux sur les médicaments génériques ?
- Quel est l'impact des programmes de développement des Nations-Unies sur les rapports de genre?
- La littérature de science politique sur les transferts de politiques publiques peut-elle aider à comprendre le transfert des normes juridiques entre pays?

Structure du travail de recherche dirigé bidisciplinaire

1. Introduction et problématisation

L'introduction doit présenter le problème étudié, le contexte dans lequel il se pose.

Elle doit obligatoirement justifier la pertinence bidisciplinaire du problème étudié et de la façon dont vous comptez l'étudier.

Indiquez votre question de recherche : que voulez-vous apprendre à propos de ce problème? Sous quel angle allez-vous lire le corpus d'articles et d'ouvrages étudiés?

2. La démarche retenue

Identifiez et justifiez le choix des références utilisées.

Expliquez quelle est votre stratégie de réponse à la question de recherche. Comment allez-vous mobiliser la littérature de science politique et la littérature de sciences juridiques?

3. Résultats

Quelles sont les dimensions du problème étudié selon la science politique?

Quelles sont les dimensions du problème étudié selon les sciences juridiques?

Quelles sont les stratégies théoriques et épistémologiques adoptées par chacune de ces disciplines?

4. Réponse à la question de recherche

Quels sont les points de convergence et de divergence entre les réponses de la science politique et des sciences juridiques?

Comment les résultats de la revue de littérature permettent-ils de répondre à la question de recherche?

Quelles nouvelles questions ou nouveaux aspects émergent à propos du sujet? Ces nouvelles questions doivent être soutenues par les arguments présentés dans le travail.

Dans le cas de l'analyse d'un enjeu empirique, la conclusion pourra aussi identifier les implications (scénarios ce qui pourrait arriver) et les recommandations (ce qu'il faudrait faire en lien avec les scénarios) que l'on peut formuler en lien avec la question de recherche. Ces implications et recommandations doivent être en lien avec la conclusion et soutenues par les arguments présentés dans le travail.



6. Informations pratiques

Règlements

Nous vous suggérons de lire le [règlement no. 8 sur les études supérieures](#), ainsi que le [règlement no. 18 sur les infractions de nature académique](#).

Courriel UQAM

Toute information qui doit être transmise aux étudiantes et étudiants sera envoyée par courriel. Vous devez donc activer votre adresse courriel UQAM dès que possible et la consulter régulièrement. Vous pouvez activer votre courriel UQAM à l'adresse suivante : www.courriel.uqam.ca

Aucun courriel ne sera envoyé à une adresse de courriel personnelle.

Inscription

Pour vous inscrire, vous devez envoyer un courriel ou passer au bureau de Lysa Brunet, agente de gestion des études. Aucune inscription ne sera faite par téléphone. Vous ne pouvez pas vous inscrire vous-même aux cours.

Vous devez vous inscrire à chacun des trimestres jusqu'à la fin de vos études, sauf dans le cas où vous avez obtenu une autorisation d'absence. Selon le règlement no. 8 :

ARTICLE 4 - INSCRIPTION

4.4 Responsabilités de l'étudiante, l'étudiant

L'étudiante, l'étudiant a la responsabilité générale de s'assurer que son cheminement est conforme aux exigences de son programme et aux règlements de l'Université.

L'étudiante régulière, l'étudiant régulier doit s'inscrire à chacun des trimestres d'été, d'automne et d'hiver jusqu'à la fin de ses études, sauf dans le cas où une autorisation d'absence a été obtenue. L'étudiante, l'étudiant doit effectuer son choix d'activités aux dates et dans les délais prescrits par le calendrier universitaire, selon les procédures applicables ou établies par sa Faculté d'attache. Le défaut d'inscription à un trimestre entraîne l'exclusion, sous réserve des articles 4.6 (absence autorisée) et 4.13 (désistement).

Facturation

Les deux profils du programme de maîtrise en science politique (3797) ainsi que la concentration bidisciplinaire politique internationale et droit international (1691) sont de classe B.

Cela signifie que vous payez des crédits par session et non pour le ou les séminaires auxquels vous êtes inscrit.e. Les 45 crédits du programme sont divisés en 4 sessions à temps complet (facturation de 11,25 crédits par session) et 8 sessions à temps partiel (facturation de 5 crédits par session). Le fait d'être inscrit à un ou plusieurs séminaires ne modifie pas la facture.

Consultez le site internet des comptes étudiants pour plus d'information :

<http://www.servicesfinanciers.uqam.ca/estimation-des-droits-de-scolarite.html>

Demande d'absence et demande de prolongation

Le règlement no. 8 vous autorise à demander jusqu'à trois sessions d'absence pendant la durée de vos études. Sous certaines conditions et avec l'autorisation de votre direction de recherche, vous pouvez également demander une prolongation de la durée des études.

ARTICLE 4 - INSCRIPTION

4.6 Absence autorisée

4.6.1 Durée

L'étudiante régulière, l'étudiant régulier qui désire se soustraire temporairement à l'obligation de s'inscrire, pour cause de maladie, obligations professionnelles ou familiales, ou autres, a le droit de s'absenter pendant au plus trois trimestres, consécutifs ou non, quel que soit son régime d'études. La période d'absence autorisée n'est pas prise en compte dans le calcul de la durée des études ni dans celui des délais imposés par certaines conditions particulières.

4.6.2 Procédure

L'étudiante, l'étudiant transmet sa demande d'absence au SCAE avant la fin du premier trimestre couvert par la demande d'absence. La décision du SCAE est transmise au Registrariat.

4.8 Prolongation de la durée des études

4.8.1 Principes

L'étudiante régulière, l'étudiant régulier qui n'a pas complété son programme d'études à l'intérieur du délai

maximal de durée des études prévue et qui désire poursuivre son programme peut, à titre exceptionnel et moyennant certaines conditions, obtenir une prolongation auprès du SCAE. L'omission de faire une telle demande entraîne l'exclusion du programme.

4.8.2 Autorisation

Un mois avant la fin du dernier trimestre marquant l'atteinte du délai maximal de durée des études, l'étudiante, l'étudiant doit soumettre une demande de prolongation au SCAE selon la procédure décidée par ce dernier.

La demande sera acceptée dans la mesure où les activités encore à réaliser peuvent être raisonnablement complétées à l'intérieur du délai de prolongation demandé. La décision du SCAE est transmise au Registrariat.

4.8.3 Durée maximale de la prolongation

La durée totale des prolongations accordées ne peut excéder trois trimestres, peu importe le régime d'études. À la fin du délai accordé, l'étudiante, l'étudiant est exclu s'il n'a pas complété son programme, sauf autorisation exceptionnelle de la vice-rectrice, du vice-recteur sur recommandation de la doyenne, du doyen.

Formulaires liés à la scolarité (notes, absences ou prolongation, échanges, etc.)

Demande d'absence, de prolongation ou de congé parental :

<http://www.registrariat.uqam.ca/Pdf/formulaires/etudiant/SDU116.pdf>

Demande de révision de note :

<http://www.registrariat.uqam.ca/Pdf/formulaires/etudiant/SDU101.pdf>

Pour accéder à tous les formulaires destinés aux étudiants (site du registrariat)

<https://etudier.uqam.ca/formulaires-etudiants>

Équivalence des notes en % (grille de conversion du département de science politique)

http://politique.uqam.ca/upload/files/conversion_grille.pdf

Cours par entente universitaire

<https://mobilite-cours.crepuq.qc.ca/4DSTATIC/FRAccueil.html>

Formulaires liés aux travaux de recherche

Approbation d'un travail de recherche aux cycles supérieurs :

<http://www.registrariat.uqam.ca/Pdf/formulaires/etudiant/SDU105b.pdf>

POL8801 Formulaire de présentation du projet de séminaire de lectures dirigées

https://politique.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/43/SLD_Formulaire_2017.pdf

Guide de présentation des mémoires et des thèses :

<http://www.guidemt.uqam.ca>

Formulaires liés à la demande d'approbation éthique

Instructions pour présenter une demande éthique :

<https://cerpe.uqam.ca/presenter-une-demande/>

Formulaire de déclaration « Projet de recherche étudiant impliquant des êtres humains nécessitant une approbation éthique »

https://politique.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/43/formulaire_SCAE_necessite_approbation_ethique-.pdf

Exemples de formulaire de demande éthique vierge, de formulaires de consentement, de rapport d'avancement, etc. :

<https://cerpe.uqam.ca/guides-et-documents-telecharger/>

Didacticiel d'introduction à l'EPTC2 :

<http://www.ger.ethique.gc.ca/fra/education/tutorial-didacticiel/>



7. Financement des études

Informations générales sur l'aide financière aux études

Les Services à la vie étudiante offrent des informations générales sur les prêts et bourses et les bourses d'études. Ils organisent également des séances d'information sur les différentes possibilités de financement des études. Pour accéder à toute l'information :

<https://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/nouvelles-ressources.html>

Le Service de soutien académique propose de l'information détaillée à propos des bourses d'excellence pour les études supérieures :

<http://ssa.uqam.ca/nos-services/bourses/bourses-dexcellence/fare.html>

Principales sources de financement pour les études supérieures

Bourses d'excellence régulières de l'UQAM pour les cycles supérieurs (FARE)

<http://ssa.uqam.ca/bourses-dexcellence/fare/9-bourses/bourses-fare/72-bourses-regulieres-fare.html>

Bourses de maîtrise du CRSH-CRSNG-IRSC

<http://ssa.uqam.ca/nos-services/bourses/bourses-dexcellence/crsh/2-bourses/bourses-crsh/86-bourses-de-maitrise-du-conseil-de-recherches-en-sciences-humaines-crsh.html>

Bourses d'études et de recherche du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

<http://www.frqsc.gouv.qc.ca/fr/bourses-et-subventions>

Bourses de la Fondation de l'UQAM

<https://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/bourses/bourses-etudes.html#autres-modes-de-consultation-du-ribé-sans-authentification>

À venir – un tableau des bourses de la Fondation destinées aux étudiantes et étudiants de science politique

Bourses pour étudiantes étrangères et étudiants étrangers

<https://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/bourses/concours-etudiants-etrangers.html>

Contrats d'auxiliaires d'enseignement

<https://rhu.uqam.ca/visiteurs/?p=auxiliaires>

Contrats d'assistantes ou assistants de recherche

Prenez contact avec les professeur-e-s du département ou avec les groupes et chaires de recherche pour connaître leurs besoins et leurs possibilités d'octroyer des contrats de recherche.

Vous trouverez la liste des [professeurs et de leurs expertises](#), ainsi que la liste des [groupes, centres et chaires de recherche](#) sur le site du département de science politique.



8. Contacts

Assistante à la gestion des études :

Lysa Brunet

brunet.lysa@uqam.ca

514-987-4542

Lundi au vendredi 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Directrice du programme de maîtrise en science politique :

Carole Clavier

clavier.carole@uqam.ca

514-987-3000, poste 5249

Local A-3565

Département de science politique :

514-987-4141

Lundi au vendredi 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

<http://www.politique.uqam.ca/>

Agente de stage

Émilie Giroux-Gareau

giroux-gareau.emilie@uqam.ca

514-987-3000, poste 4202

Local A-1640

Coordonnatrice du CERPÉ (éthique de la recherche)

Caroline Vrignaud

vrignaud.caroline@uqam.ca

514-987-3000, poste 6188

Registrariat :

www.etudier.uqam.ca

514-987-3132

Dossier personnel de l'étudiante ou de l'étudiant (modification d'adresse, consultation de la facture, consultation de son horaire personnel, etc.):

www.etudier.uqam.ca/etudiants

Comptes étudiants :

514-987-3739

Service à la vie étudiante (Aide financière):

514-987-3135

Consulter les offres de bourses :

<http://www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere>

Centre Paulo-Freire (centre de monitorat)

Local A-3645, 514-987-3000, poste 2544

<https://politique.uqam.ca/etudiants/centre-paulo-freire/>

Association étudiante des cycles supérieurs de science politique de l'UQÀM (AECSSP)

aecssp@courrier.uqam.ca

514-987-3000 poste 7809

Local A-3685